ACTU DÉFENSE



Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

















16 janvier 2020

Vœux du Président de la République aux armées

Le Président de la République, Emmanuel Macron, s'est rendu jeudi 16 janvier sur la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy (Loiret), pour y présenter ses vœux aux armées. Après l'accueil républicain, les honneurs interarmées et la revue des troupes, le Président a assisté, avec Florence Parly et Geneviève Darrieussecq, à trois ateliers présentant les savoirfaire et équipements des armées.

Le premier atelier portait sur les forces armées en opérations extérieures, le deuxième sur la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire et le dernier sur la protection de l'espace aérien et du territoire national. Plusieurs aéronefs ont été mis à l'honneur, notamment l'A400M, le Rafale, le Mirage 2000-5, l'hélcoptère Fennec et l'avion E3F de l'armée de l'Air mais aussi l'hélicoptère Tigre de l'armée de Terre et l'avion de patrouille maritime Atlantique 2 de la Marine nationale.

Emmanuel Macron a ensuite prononcé un discours devant 1 600 civils et militaires des armées, directions et services, et de la gendarmerie, en présence de représentants d'associations d'anciens combattants et de familles.





Le Président a longuement rendu hommage aux 26 militaires morts en 2019 dans l'accomplissement de leur mission, ainsi qu'aux familles et aux blessés.

Évoquant les opérations, le Président a annoncé l'engagement du Groupe aéronaval (GAN) à compter de janvier dans le cadre de l'opération Chammal puis en Atlantique et en mer du Nord, en lien avec des partenaires européens. Il a également rappelé le déploiement de la mission Lynx dans les États baltes qui « viendra renforcer le lien transatlantique et l'OTAN », participant directement à la sécurité collective.

Le chef de l'État est ensuite revenu sur les autres engagements opérationnels, notamment les avancées du sommet de Pau concernant l'engagement militaire au Sahel, précisant que « dans un an, Barkhane sera devenue une coalition internationale ». Il a également abordé le déploiement « en un temps record » de la Task force Jaguar qui participe à la réassurance du royaume saoudien.

Concernant la modernisation des équipements militaires, le Président a annoncé les grands rendez-vous de l'année 2020 avec la livraison de deux A400M Atlas sur la base aérienne d'Orléans, la mise en place d'un nouveau système de drone *Reaper* au Sahel, la montée en puissance du commandement de l'espace de l'armée de l'Air ainsi que la livraison des Griffons et blindés Jaguar, l'arrivée du nouveau Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) et le lancement du programme des Sous-marin nucléaire lanceurs d'engins (SNLE) 3° génération.

Le chef des armées a conclu son discours en réaffirmant la reconnaissance de la Nation pour l'engagement sans faille des armées et des militaires, sur le territoire et en opérations extérieures.

Lien vers la vidéo de l'allocution

AGENDAS MINISTÉRIELS

Sommet de Pau sur la situation dans l'espace G5 Sahel

Les 13 et 14 janvier, la ministre des Armées et la secrétaire d'État ont accompagné le Président de la République au sommet de Pau (Pyrénées-Atlantiques) qui réunissait les chefs des États membres du G5 Sahel. Cette rencontre visait notamment à clarifier les objectifs de l'engagement militaire dans la lutte contre le djihadisme au Sahel.



Avant le sommet, les chefs d'État ont participé à une cérémonie de recueillement au 5° Régiment d'hélicoptères de combat (RHC) à Pau, où étaient basés 7 des 13 militaires morts au Mali le 25 novembre dernier. En introduction de la conférence de presse commune, les chefs d'État ont également rendu hommage aux victimes civiles des exactions commises par les groupes terroristes ainsi qu'aux soldats africains, français et internationaux tombés dans l'accomplissement de leur mission.

Dans leur déclaration conjointe, les chefs d'État ont réaffirmé leur détermination commune à lutter ensemble contre les groupes terroristes qui opèrent dans la bande sahélo-saharienne et dans la région du lac Tchad. Les efforts militaires se concentrent désormais sur la zone des trois frontières où sévit l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), filiale de Daech.

Les chefs d'État du G5 Sahel ont également exprimé le souhait de la poursuite de l'engagement militaire de la France au Sahel et ont plaidé pour un renforcement de la présence internationale à leurs côtés. À ce titre, Emmanuel Macron a annoncé le déploiement de 220 militaires français supplémentaires pour renforcer l'opération Barkhane.

Ils ont enfin convenu de mettre en place un nouveau cadre politique, stratégique et opérationnel qui marquera une nouvelle étape dans la lutte contre les groupes terroristes au Sahel et dans la prise de responsabilité collective.

Cette « Coalition pour le Sahel », rassemblant les pays du G5 Sahel, la France, les partenaires déjà engagés, ainsi que tous les pays et organisations qui voudront y contribuer, sera créée pour renforcer le partage d'information et la coordination. Elle intégrera par exemple le futur groupement de forces spéciales européennes, la *Task force Takuba*.



Ce cadre sera organisé autour de quatre piliers :

- le combat contre le terrorisme ;
- le renforcement des capacités militaires des États de la région ;
- l'appui au retour de l'État et des administrations sur le territoire ;
- l'aide au développement.

Lors de la conférence de presse commune, le Président a souligné que « la rencontre de Pau marque [...] un tournant très profond dans la méthode, l'approche, en reclarifiant le cadre politique, en redéfinissant très clairement les objectifs et les termes de l'organisation de notre intervention commune ainsi que celle de nos partenaires. » La ministre a quant à elle souligné que « la lutte contre le terrorisme est la priorité de la France. [...] Un nouveau chapitre s'ouvre aujourd'hui. Nous sommes déterminés, seuls les résultats importent désormais. »

Plus d'informations dans la déclaration conjointe des chefs d'État et la conférence de presse commune à l'issue du sommet Plus d'informations sur l'opération Barkhane

Lancement du comité d'éthique

Le 10 janvier, Florence Parly a présidé la mise en place du comité d'éthique du ministère des Armées.

Ce comité a pour mission de contribuer à la réflexion sur les questions éthiques liées à la défense notamment les « questions posées par les technologies émergentes et leur emploi par l'homme » comme l'a indiqué la ministre dans son discours. Il sera habilité à faire toutes propositions ou recommandations sur ces questions, à l'exclusion des questions directement liées à la conduite des engagements opérationnels et au traitement des affaires contentieuses.

Florence Parly a également souligné que « la France est la première grande puissance militaire à se doter d'une structure de réflexion permanente sur les enjeux éthiques des nouvelles technologies dans le domaine de la défense ».

Deux grands sujets à forts enjeux ont été proposés par la ministre pour le début des travaux du comité : le soldat augmenté et les systèmes d'armes autonomes.

Le comité est composé de 18 membres, autorités et experts des mondes civil et militaire réunissant l'ensemble des compétences nécessaires : juristes, professeurs, chercheurs, militaires, médecins, ingénieurs, scientifiques, historiens. Il est présidé par le conseiller d'État Bernard Pêcheur.

Liens vers le discours de la ministre, le communiqué de presse et la liste des 18 membres du comité

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 17 et 18 janvier : « La Fabrique Défense » au Paris Event Center à Paris. Plus d'informations dans le dossier de presse
- Jusqu'au 26 janvier : exposition « Les canons de l'élégance » au musée de l'Armée à Paris
- Jusqu'au 30 janvier : exposition « Raymond Depardon 1962-1963, photographe militaire » à l'école du Valde-Grâce à Paris
- Jusqu'au 30 janvier : exposition « La gloire et le deuil » au sein du Service historique de la Défense au Château de Vincennes
- Jusqu'au 9 août 2020 : exposition « Espions » à la cité des Sciences et de l'Industrie à Paris
- Du 28 au 30 janvier : participation du ministère des Armées à la 12^e édition du Forum international de la cybersécurité (FIC) à Lille
- **Du 31 janvier au 2 février :** présence du ministère au Salon de l'étudiant au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris
- 21 janvier : vœux de la secrétaire d'État, Geneviève Darrieussecq, aux Invalides, à Paris

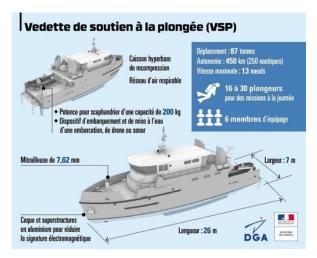
- 22 janvier : vœux de la ministre des Armées, Florence Parly au Cercle national des armées, à Paris
- Du 3 au 7 février : exercice semestriel de la Marine nationale en Méditerranée Gabian
- 6 février : colloque au Centre de doctrine et d'enseignement au commandement (CDEC) de l'armée de Terre sur le thème « Face à la haute intensité, quel chef tactique demain? », à l'École militaire, à Paris

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

Commande de huit vedettes de soutien à la plongée

Le 18 décembre 2019, la Direction générale de l'armement (DGA) a notifié à la société des établissements Merré (Nort-sur-Erdre, Loire-Atlantique), un marché de huit Vedettes de soutien à la plongée (VSP) destinées à la Marine nationale. Ces VSP ont vocation à être utilisées par l'École de plongée de Saint-Mandrier (Var) et les trois groupes de plongeurs démineurs, basés à Brest, Cherbourg et Toulon.



Cette commande s'insère dans le cadre du programme SLAMF (Système de lutte anti-mine futur), prévu par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025. Ce programme, conduit par la DGA, développe un concept innovant de bâtiments porteurs et de systèmes de drones permettant de traiter la menace tout en gardant les marins à distance. Les vedettes complèteront les quatre bâtiments bases pour plongeurs démineurs et les onze chasseurs de mines tripartites, qui seront renouvelés dans le cadre du programme SLAMF.

La réception de la première VSP est prévue pour début 2022. Après trois mois d'utilisation par le Groupe de plongeurs démineurs (GPD), le lancement de la série sera confirmé et les livraisons des sept autres s'échelonneront entre fin 2023 et 2025.

Le communiqué de presse

La DGA réceptionne les premiers micro-robots terrestres du programme SCORPION

Les cinq premiers micro-robots terrestres du programme SCORPION ont été réceptionnés par la DGA le 18 décembre dernier, moins de quatre mois après le passage de la commande. Ces robots permettront de mieux protéger les combattants débarqués, quel que soit le type de terrain, grâce à leurs capacités d'intervention à distance. Cette livraison s'inscrit dans le cadre de la LPM 2019-2025 qui prévoit la transformation et la modernisation des équipements des forces terrestres.

De la classe 5 kg, ils sont peu encombrants, discrets et peuvent travailler en réseau. Ils seront mis en œuvre par un seul combattant débarqué, de manière simple et rapide. Leur excellente capacité de mobilité et de franchissement d'obstacles, ainsi que leur aptitude à cartographier le milieu dans lequel ils évoluent, permettront d'explorer en sécurité des environnements potentiellement dangereux pour des combattants.

Ces robots font partie d'une première commande globale de 56 micro-robots passée par la DGA à la société NEXTER associée à la société ECA. D'autres robots seront livrés en 2020 : 5 NERVA®-LG complémentaires, 10 NERVA®-S de reconnaissance de faible encombrement, et 36 NERVA®-XX / CAMELEON®-LG du génie.



Micro-robots de reconnaissance étendue NERVA®-LG

Le communiqué de presse Plus d'informations sur le programme SCORPION

ARMÉE DE TERRE

Entraînement franco-belge au CENZUB

Du 10 au 21 février, le Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (CENZUB – 94° RI) accueillera à Sissonne un détachement franco-belge pour une période d'entraînement aux Actions en zone urbaine (AZUR) dans le cadre du partenariat Capacité motorisée (CaMo).



L'état-major tactique et la 3e compagnie du 1er Régiment de chasseurs parachutistes (RCP) s'entraîneront avec le 1/3 bataillon de Lanciers, une unité d'infanterie de la brigade motorisée belge. Ensemble, pendant deux semaines, ils participeront à une rotation d'entraînement au combat en zone urbaine. La première semaine sera dédiée à l'instruction tandis que la seconde sera consacrée à l'évaluation des deux unités.

La mission du CENZUB-94^e RI consiste à instruire, entraîner et contrôler les Sous-groupements tactiques interarmes (SGTIA) français et étrangers en milieu urbain sur l'ensemble du continuum des opérations, de l'intervention (effort sur les actions de coercition offensives et défensives) à la stabilisation.

Instauré en juin 2019, CaMo est un partenariat stratégique inédit dans le domaine terrestre entre les forces armées françaises et belges. CaMo constitue un exemple concret de construction européenne de la défense. Allant bien au-delà d'une simple acquisition d'équipements, ce partenariat a pour objectif de permettre un engagement opérationnel commun de type « plug and fight ».

#AIRFUSCO25 : le nouveau plan d'action de la force protection de l'armée de l'Air

La force protection de l'armée de l'Air s'apprête à faire peau neuve. La Brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention (BAFSI) vient de lancer « Air Fusco Combat 2025 », un plan d'action visant à répondre aux nouvelles menaces ainsi qu'à moderniser et à valoriser encore plus le quotidien des fusiliers commandos de l'air et des Commandos parachutistes de l'air (CPA).



Tout juste dévoilé par le général de brigade Boïté, commandant la BAFSI, l'objectif du plan « Air Fusco Combat 2025 » est de faire évoluer les spécialités de fusilier-commando et de maître-chien. Ce plan s'articule autour de quatre priorités tournées vers l'avenir : des nouveaux équipements, des procédures modernisées, une organisation simplifiée, des ressources humaines « repensées ».

Tout d'abord, pour faire face au durcissement des engagements futurs, le niveau de formation et le maintien des compétences des fusiliers commandos de l'air en combat de type infanterie sera revu à la hausse.

Ensuite, la mission sécurité-protection assurée par la Force protection air (FPA) sera modernisée. Le CPA 10, le CPA 30 et le Centre air de saut en vol (CASV) utiliseront notamment des outils de nouvelle génération (nouveaux outils de transmission, drones, etc.) et investiront de plus en plus la troisième dimension (lutte anti-drone, appui aérien, etc.)

En parallèle, la Force commando air (FCA), en charge de la protection des bases aériennes en métropole et en opérations extérieures, sera rénovée afin de faciliter la transition du CPA 30 vers un commando d'appui aux opérations spéciales et de pérenniser les flux RH entre FPA et FCA (et vice-versa).

Enfin, la préparation opérationnelle de l'ensemble des aviateurs sera modernisée, tant au profit des projections en missions intérieures qu'à celui des opérations extérieures : les escadrons de protection sur les bases aériennes y seront désormais étroitement associés.

MARINE NATIONALE

Le chaland multi-missions dévoile ses multiples facettes

Le 8 janvier, le Chaland multi-missions (CMM) *Criquet*, du service des moyens portuaires de Toulon, a démontré l'étendue de ses capacités et des services qu'il pouvait rendre à sa base navale. Dans le cadre de l'élargissement de son domaine d'emploi, le *Criquet* a tout d'abord procédé à la vérification des accès maritimes et des quais de la pyrotechnie de Toulon. Ses capacités manœuvrières se sont avérées parfaitement adaptées à l'environnement nautique restreint et aux quais.

Ayant répondu de manière concluante aux mesures DRAM (Dangers dus aux rayonnements électromagnétiques sur les armes et munitions), la série des CMM, navires à propulsion hybride, est à même de transporter et manutentionner la majorité des munitions employées par la Marine. Les accostages le long des bords de la plupart des unités ont par ailleurs été testés et validés fin 2019.

Reste désormais à conduire un premier mouvement de munitions par la voie maritime pour valider cette alternative supplémentaire offerte au PC exploitation de la base navale de Toulon au profit des forces.



Mise en œuvre de deux drones sous-marins filoguidés : « Remotely operated vehicle » (ROV)

Le *Criquet* s'est rendu sur la zone d'embossage de Brégaillon afin d'évaluer l'efficacité des drones pour les inspections d'ancrages immergés. Soumis à la houle, au crépuscule, sans repère proche et devant s'immerger à 11 m, l'un des drones sous-marins a démontré un potentiel intéressant pour des travaux portuaires (recherche d'objet, contrôle avant et après travaux...). La conception modulaire du CMM lui a permis de se transformer en plateforme d'essais et a convaincu de ses capacités à accueillir et conduire des essais de nouveaux matériels.

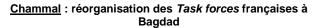
Les CMM sont les nouveaux chalands de Marine nationale. À propulsion hybride et multi-missions, les dix CMM que compte le programme opéreront, à terme, dans les bases de Brest, Cherbourg, Fort-de-France et Toulon. six ont déjà été livrés.

En savoir plus sur les CMM

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Le point de situation hebdomadaire des opérations est disponible ici

Barkhane: opération dans le Liptako-Gourma



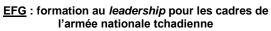


Daman: une riche année 2019



Méditerranée : interactions franco-américaines







<u>FAA</u> : participation à la lutte contre la dengue en Guadeloupe





Contact presse opérations et CEMA: 09 88 68 28 65 / 09 88 68 28 66 - emapresse@gmail.com



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)
Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery
Rédacteurs en chef : CC Marie-Christine Berthellet, Chloé Ruard
Rédacteurs : Caroline Azzuro, CNE Gaëlle Rothureau, Ninon Aiguesvives, Cyrielle Pineda
CONTACTS MEDIA : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.defense.gouv.fr



Retrouvez-nous sur

https://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse









